



Centre d'Information sur les
Renseignements et le Terrorisme au
Centre d'Etudes Spéciales (CES)

3 mars 2008

Les forces de sécurité israéliennes opérant à Naplouse ont arrêté quatre terroristes impliqués dans la planification d'une attaque terroriste contre Israël. Ils étaient détenus par les services de sécurité de l'Autorité Palestinienne, mais étaient autorisés à se déplacer librement dans Naplouse, ce qui leur a permis de fomenter l'attaque terroriste prévue.¹

Aperçu général

1. Le 27 février, les forces de sécurité israéliennes ont arrêté quatre terroristes recherchés à Naplouse. Trois d'entre eux étaient membres des Brigades des Martyrs d'Al-Aqsa du Fatah et un quatrième était membre du Hamas. Un autre terroriste recherché a été tué pendant l'opération. Les terroristes étaient impliqués dans la planification d'une attaque terroriste pour venger la mort d'Ahmed Muhammad Ibrahim Sanakra, le commandant des Brigades des Martyrs d'Al-Aqsa du Fatah de Naplouse (tué par Tsahal en Janvier 2008). Les terroristes recherchés étaient détenus par les services de sécurité palestiniens, mais étaient autorisés à se déplacer librement dans la ville. Ils ont ainsi pu librement préparer une attaque terroriste, comme le démontre la vidéo suivante.

[Cliquer ici pour voir la vidéo](#)
(Bureau du porte-parole de Tsahal 27 février 2008)

¹ Sur la base d'un rapport des services de sécurité générale.

2. L'arrestation par les forces de sécurité israéliennes des terroristes recherchés est une nouvelle preuve du fait que **l'activité terroriste dans Naplouse se poursuit**, et que le Plan d'Amnistie, qui a été coordonné entre Israël et les services de sécurité palestiniens, **n'est pas efficacement mis en application par l'Autorité Palestinienne**. Cela permet aux terroristes recherchés de continuer à fomenter des attaques terroristes contre Israël, tout en étant "détenus" par les services de sécurité palestiniens. C'est une autre démonstration que l'Autorité Palestinienne ne respecte pas ses obligations sécuritaires (prévues par la première phase de la Feuille de route), sur la base d'une vitrine inexacte d'action.

Renseignements sur les quatre terroristes arrêtés et sur le terroriste tué

3. Voici des informations sur les quatre terroristes arrêtés:

- a. **Wa'el Zaki Issa Massimi**: terroriste important du Fatah Tanzim, né en 1977, résident du camp de réfugiés de Balata. Il était impliqué dans la fabrication d'explosifs destinés à des attaques terroristes contre des forces de Tsahal dans la région de Naplouse. Il était aussi actif dans de nombreuses fusillades et dans plusieurs attaques à l'explosif. Il a participé à la planification de l'attaque terroriste conçue pour venger la mort d'Ahmed Sanakra, et a été aidé par Majdi Subhi Qassem Mabrouk, important terroriste du FPLP, arrêté par les forces de sécurité israéliennes le 23 février 2008.
- b. **Yasser Isma'il Abd al-Ghani Salaam** : important terroriste du Fatah-Tanzim, né en 1988. Il avait récemment été mêlé à des fusillades et à des attaques à l'explosif dans la région de Naplouse. Avant son arrestation, il œuvrait avec ses complices à la planification d'attaques terroristes.
- c. **Ali Sa'id Tawfiq Musa'ed**: terroriste du Fatah-Tanzim, né en 1987, concerné par le Plan d'Amnistie. Ce terroriste était compromis dans la planification et la perpétration de fusillades et d'attaques à l'explosif.
- d. **Ibrahim Umar Abd al-Hamid Jibril**: membre du Hamas, né en 1987, habitant du camp de réfugiés de Balata. Il était impliqué dans une fusillade contre des soldats de Tsahal en 2006.

4. **Ibrahim Zaki Issa Massimi**, important terroriste du Fatah-Tanzim dans le camp de réfugiés de Balata, qui **recevait ses ordres du Fatah de la bande de Gaza**, a été tué durant l'opération. Le terroriste, armé au moment de sa mort, était impliqué dans le recrutement de terroristes pour la perpétration d'attaques suicide, dans la planification de fusillades et dans des attaques à l'explosif. Il a également participé à des fusillades contre les forces de Tsahal dans la région de Naplouse, et à un attentat à l'explosif contre une jeep de Tsahal (2 septembre 2007), dans lequel deux soldats avaient été légèrement blessés.

Violation du Plan d'Amnistie par les services de sécurité palestiniens et les membres du Fatah

5. Les membres du Fatah arrêtés le 27 février par les forces de sécurité israéliennes étaient supposés être détenus par les services de sécurité palestiniens. En pratique, cependant, ces derniers ont **permis** aux terroristes de se déplacer librement dans Naplouse, et de **foment** **une attaque terroriste** contre Israël. Les activistes, dont certains étaient détenus dans la prison Juneid de Naplouse jusqu'en Janvier 2008 avant de s'en évader, **étaient autorisés à demeurer dans un appartement appartenant aux services de sécurité palestiniens et à se déplacer à leur guise.**

6. **Ce n'est pas le premier phénomène de la sorte.** Depuis début Novembre 2007, les services de sécurité palestiniens ont arrêté plusieurs terroristes des Brigades des Martyrs d'Al-Aqsa du Fatah pour leur participation dans des activités terroristes. Les services de sécurité palestiniens ont permis aux terroristes de quitter la prison dans la journée et de circuler librement dans Naplouse et ses environs, de continuer ainsi à planifier et à commettre des actes terroristes, et à retourner à la prison le soir. **Leur arrestation par les services de sécurité palestiniens ne les a donc pas empêchés de prendre part à des activités terroristes. Bien au contraire, elle a servi à les empêcher d'être arrêtés par les forces de sécurité israéliennes.**

7. Un autre exemple de l'incompétence des services de sécurité palestiniens dans le traitement des terroristes peut être trouvé le 21 février, lorsque quatorze activistes des Brigades des Martyrs d'Al-Aqsa du Fatah, concernés par le Plan d'Amnistie, se sont échappés de la Prison Juneid, située à l'Ouest de Naplouse, avec l'aide des surveillants.² Les individus ont prétendu qu'ils s'étaient échappés de la prison afin de protester contre leurs conditions de détention. Après environ trois heures passées à l'extérieur des murs de la prison, les terroristes recherchés y sont retournés et le gouverneur de Naplouse a annoncé que l'incident était terminé (Agence de presse Ma'an, 24 février 2008). Il faut préciser que les terroristes recherchés détenus dans la prison Juneid étaient autorisés à se déplacer dans Naplouse et ses environs durant la journée, et à rentrer en prison la nuit.

² Ces terroristes se sont livrés aux services de sécurité de l'Autorité Palestinienne il y a environ un mois et demi, après une opération de Tsahal dans la Qasba (la vieille ville) de Naplouse. Dans le cadre du Plan d'Amnistie (Juillet 2007), les forces de sécurité israéliennes ont interrompu leurs opérations de contre-terrorisme contre quelque 170 membres des Brigades des Martyrs d'Al-Aqsa en Judée-Samarie. Ces derniers s'étaient engagés à renoncer au terrorisme, à rendre leurs armes et à se soumettre à certaines restrictions pendant une longue période d'essai. Le plan a été coordonné avec les services de sécurité palestiniens, qui devaient collaborer à son exécution. La plupart des terroristes recherchés concernés par le plan se sont soumis à ses dispositions, mais les services de sécurité palestiniens n'ont eu qu'un impact mineur sur son succès.

Réactions de l'Autorité Palestinienne

8. Un porte-parole du gouvernement de Salam Fayyad a condamné la mort du terroriste du Fatah par les forces de sécurité israéliennes et l'arrestation de quatre autres activistes. "Il semble qu'Israël n'a pas aimé le respect par les membres des Brigades des Martyrs d'Al-Aqsa de la trêve et les conditions d'amnistie offertes par l'Autorité Palestinienne, pour qu'Israël arrête de les poursuivre et qu'ils puissent réintégrer la communauté..." a déclaré le porte-parole. Il a par ailleurs exhorté la communauté internationale à intervenir pour soutenir l'Autorité Palestinienne, et a exprimé son espoir que les activistes des Brigades des Martyrs d'Al-Aqsa du Fatah respectent les termes de la trêve et ne tombent pas dans "le piège de l'ennemi" (Agence de presse Wafa, 27 février 2008).

9. **Hani Al-Ka'bi**, le commandant des Brigades des Martyrs d'Al-Aqsa du Fatah dans le camp de réfugiés de Balata, a déclaré à l'agence de presse Ma'an (le 27 février) que la riposte de son organisation serait "rapide et douloureuse". Il a démenti les allégations d'Israël sur la planification d'une attaque terroriste et a noté que les activistes détenus avaient respecté "la trêve" et n'avaient pas quitté le siège des Renseignements Militaires. Il a expliqué qu'ils avaient quitté les bureaux des Renseignements le 27 février en raison de la présence massive de Tsahal dans le quartier, qui leur avait fait craindre pour leurs vies.

Publications du Centre d'Information sur les Renseignements et le Terrorisme d'articles sur le Plan d'Amnistie et son application par les services de sécurité palestiniens

1. Le Plan d'Amnistie - Bilan intérimaire (14 novembre 2007).
2. L'Autorité Palestinienne a-t-elle rempli, et dans quelle mesure, ses engagements sécuritaires prévus par la Feuille de route? (analyse intérimaire) (9 janvier 2008).
3. La seconde phase du Plan d'Amnistie de Juillet 2007 concernant les terroristes recherchés a récemment pris fin. Celle-ci a été conclue avec succès, puisque la plupart des 200 terroristes recherchés ont respecté les termes du contrat (12 février 2008).